

# HONORAIRES

## 1/ FORFAIT FIXE AU DEMARRAGE

Au titre de la prestation de service, accompagnement et la recherche de biens, **un forfait fixe de 500 € TTC sera facturé à la signature du « Contrat de Service Immobilier et d'Investissement en Espagne ».**

Ce tarif couvre les frais de déplacement pour les premières visites de biens en Espagne, les démarches administratives initiales, ainsi que le temps consacré aux recherches personnalisées.

## 2/ HONORAIRES VARIABLES

En cas d'acquisition d'un bien immobilier par le CLIENT sur l'ensemble du territoire espagnol, que ce bien ait été identifié par DBENQUET INVEST ou par le CLIENT, DBENQUET INVEST percevra des honoraires variables correspondant à **5 % HT du prix du bien**, incluant ses éventuelles dépendances (parking, cave, terrain attenant, etc.), **avec un minimum fixé à 6 500 € HT.**

Ces honoraires variables seront dus pour toute acquisition réalisée pendant la durée du contrat, telle que définie à l'article 3. Ils seront facturés, quelle que soit l'origine de la proposition du bien :

- ➡ Le jour de la signature de l'acte d'achat définitif, devant notaire, pour un bien ancien.
- ➡ A la signature du contrat de réservation pour un bien neuf, après le versement des arrhes au promoteur.

## 3/ ENGAGEMENT DE BONNE FOI ET INDEMNITE EN CAS DE MANQUEMENT

Toute acquisition réalisée par le CLIENT par l'intermédiaire d'une autre agence ou d'un autre agent immobilier, alors que DBENQUET INVEST avait engagé des recherches et des prestations pour son compte, entraînera l'obligation pour le CLIENT de verser à DBENQUET INVEST, une indemnité équivalente à 50 % des honoraires variables prévus au contrat, avec un minimum de 2 000 € HT.

Cette indemnité est due de plein droit afin de compenser le travail réalisé par DBENQUET INVEST et le préjudice subi du fait du non-respect des engagements contractuels du CLIENT.

